

Tunis, le 26 juillet 2019

**NOTE AUX
INTERMEDIAIRES AGREES N° 2019-16**

O B J E T : Délégation de signature.

Il est porté à la connaissance des Intermédiaires agréés que les informations relatives aux responsables habilités à signer au nom de la Banque Centrale de Tunisie les documents afférents aux opérations relevant de la Direction générale des opérations de change à la Banque Centrale de Tunisie , leurs spécimens de signature ainsi que l'étendue de leurs pouvoirs sont désormais publiées sur le système d'échange de données de la Banque Centrale de Tunisie (SED).

Les Intermédiaires agréés sont appelés donc à consulter les informations mises ainsi à leur disposition, pour vérifier les pouvoirs de signature des responsables habilités à signer les documents susvisés.

Le Gouverneur,

Marouane ABASSI